

GUIDE FINANCIER DISTRICT DE COTE D'OR DE FOOTBALL - SAISON 2025/2026

Validation - CD du
25/08/2025)

SOMMAIRE

A - COTISATIONS
B - LICENCES
C - FRAIS DIVERS
D - ABSENCE ou REPRESENTATION à L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT
E - PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES PRATIQUES
F - DROITS D'ENGAGEMENTS PAR EQUIPE
G - RETRAIT D'ENGAGEMENT OU ENGAGEMENT TARDIF APRES DATE LIMITE
H - FORFAITS
I - AVERTISSEMENTS ET EXCLUSIONS
J - AMENDES DIVERSES
K - FMI
L - AMENDE POUR NON RESPECT DES OBLIGATIONS D'EQUIPES DE JEUNES
M- AMENDE INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE
N - INDEMNITES KILOMETRIQUES ET DE MATCH
O - FRAIS DE DEPLACEMENT (Hors déplacement à une commission du District)
P - CAISSE DE PEREQUATION
Q - NOUVEAUX CLUBS

A - COTISATIONS

Cotisation au District de Côte d'Or par club	100,00 €
Cotisation au District de Côte d'Or par membre CD	10,00 €

B - LICENCES

Droit fixe par licence :	8,00 €
1/3 débité mi-octobre	
1/3 débité mi-janvier	
1/3 débité mi-avril	
Régularisation fin mai	

C - FRAIS DIVERS

Frais de dossier

Appel en District	100,00 €
Confirmation de réserves	40,00 €
Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match D1-D2-D3-D4	15,00 €
Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match D1-D2-D3-D4	20,00 €
Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U18 D1-D2 et U15 D1-D2	15,00 €
Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U18 D1-D2 et U15 D1-D2	20,00 €

D - ABSENCE ou REPRESENTATION à L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Club absent :

- Amende égale au droit d'engagement de l'équipe seniors la plus élevée en District
- Amende égale au droit d'engagement de l'équipe jeunes la plus élevée en District pour les clubs n'ayant pas d'équipes seniors
- Amende égale au droit d'engagement en championnat seniors départemental 1 pour un club évoluant qu'en Ligue

Club représenté : Amende égale à 50% du montant de l'amende pour absence

E - PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES PRATIQUES

Ligue 1	12 500,00 €
Ligue 2	4 500,00 €
National	3 000,00 €
National 2	2 500,00 €
National 3	950,00 €

F - DROITS D'ENGAGEMENTS PAR EQUIPE

Droits d'engagements Championnats et Critériums	Seniors Départemental 1	400,00 €
	Seniors Départemental 2	250,00 €
	Seniors Départemental 3	150,00 €
	Seniors Départemental 4	100,00 €
	U18 à 11	80,00 €
	U15 à 11	80,00 €
	U18, U18 F, U15, U15F, U13, U12, U13F à 8	60,00 €
	U11	30,00 €
	Féminines Championnats Seniors	80,00 €
	Féminines Critérium Seniors	60,00 €
	Foot entreprise	130,00 €
Droits d'engagements Coupes SENIORS	Futsal	90,00 €
	Coupe Ekinsport - Fernand Bachelard	60,00 €
	Coupe Féminines	60,00 €
	Coupe Futsal	40,00 €

G - RETRAIT D'ENGAGEMENT OU ENGAGEMENT TARDIF APRES DATE LIMITE

Seniors masculins	80,00 €
Jeunes et féminines	40,00 €

H - FORFAITS

	Forfaits généraux	Championnat Seniors D1 D2 D3	150,00 €
		Championnat Seniors D4	60,00 €
		Championnat U18 et U15 garçons et filles à 11	100,00 €
		Championnat U18, U15, U13, U12 garçons et filles à 8	75,00 €
	Forfaits simples	Forfait déclaré seniors et jeunes à 11	60,00 €
		Forfait non déclaré seniors et jeunes à 11	120,00 €
		Forfait déclaré jeunes à 8	50,00 €
		Forfait non déclaré jeunes à 8	100,00 €
	Forfaits féminines seniors	Forfait général Championnat Seniors à 11	100,00 €
		Forfait déclaré Championnat Seniors à 11	60,00 €
		Forfait non déclaré Championnat Seniors à 11	120,00 €
		Forfait général Critérium Seniors	80,00 €
		Forfait déclaré Critérium Seniors	50,00 €
		Forfait non déclaré Critérium Seniors	100,00 €
		Forfait déclaré coupe	25,00 €
	Forfait non déclaré coupe	50,00 €	

I - AVERTISSEMENTS ET EXCLUSIONS *

1er avertissement	15,00 €
2ème avertissement	25,00 €
3ème avertissement	35,00 €
1ère exclusion	40,00 €
2ème exclusion	60,00 €
3ème exclusion	100,00 €
Sanctions supérieures à 3 matchs de suspension ferme	Plus 20,00 €

* Sous réserve des modifications de barème de la Ligue de Bourgogne Franche Comté

J - AMENDES DIVERSES	
Fraude sur identité (amende par joueur)	800,00 €
Joueur non licencié ou licencié dans un autre club porté sur une feuille de match	400,00 €
Joueur ayant participé à deux matchs la même journée	200,00 €
Joueur suspendu participant à une rencontre	300,00 €
Dirigeant suspendu officiant au cours d'un match	150,00 €
Refus d'un joueur de quitter le terrain	300,00 €
Refus d'un dirigeant ayant fonction officielle de quitter le terrain	300,00 €
Match arrêté en cours de partie suite à incidents - amende au club fautif	300,00 €
Abandon de terrain	250,00 €
Abandon de fonction officielle en cours de partie	200,00 €
Non envoi de rapport d'un dirigeant ou d'un joueur demandé par le District	150,00 €
Absence non motivée par écrit de toutes personnes convoquées devant une commission	150,00 €
Absence non motivée par écrit d'un arbitre convoqué devant une commission	80,00 €
Prélèvement sur le compte du club d'appartenance	
Ne présentant pas de licences catégories Foot Animation	50,00 €
Non utilisation logiciel FAL , 3 eme rappel	30,00 €
Non envoi feuille de bilan ou présence foot animation (par le FAL)	10,00 €
Changement de plateau sans avertir le District et le club accueillant	20,00 €
Absence non excusée foot animation à un plateau (par le FAL)	30,00 €
Non envoi feuille de match ou constat d'échec	40,00 €
Non envoi feuille de défi jonglage U13, U15F	15,00 €
Non déclaration Educateur en Seniors Départemental 1 par match	30,00 €
Match déplacé sans l'accord du District	80,00 €
Refus d'arrêter le match de lever de rideau (match principal non joué)	40,00 €
Terrain déclaré impraticable sans raison valable (après visite)	150,00 €
Absence de licence dirigeant pour le Président ou le secrétaire ou le trésorier, par poste	50,00 €
Club portant une accusation non justifiée envers autre club	150,00 €
Quitter une audition sans motif	150,00 €

K - FMI	
Absence de code	30,00 €
Absence de tablette	30,00 €
Absence de transmission	50,00 €
Retard de transmission (dimanche avant minuit)	30,00 €
Non envoi rapport d'échec	40,00 €

L - AMENDE POUR NON RESPECT DES OBLIGATIONS D'EQUIPES DE JEUNES	
1ère saison d'infraction :	
• Départemental 1	150,00 €
• Départemental 2	100,00 €
• Départemental 3	80,00 €
2ème saison d'infraction :	
• Départemental 1	300,00 €
• Départemental 2	200,00 €
• Départemental 3	160,00 €
3ème saison d'infraction et suivantes :	
• Départemental 1	450,00 €
• Départemental 2	300,00 €
• Départemental 3	240,00 €

M - AMENDE INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE	
Par arbitre manquant la 1ère saison	
- Départemental 1	120,00 €
- Départemental 2 et Départemental 3	80,00 €
- Départemental 4 - D1 Féminines - D1 Futsal	40,00 €
Par arbitre manquant les saisons suivantes D1-D2-D3 (pas d'amende multipliée pour D4 - D1 Féminines - D1 Futsal)	
- 2ème année	amende x 2
- 3ème année	amende x 3
- 4ème année et suivantes	amende x 4

N - INDEMNITES KILOMETRIQUES ET DE MATCH	
Indemnité kilométrique arbitre championnat	0,446 €/km
Départemental 1	mini 17,84 € - maxi 107,04 €
Départemental 2	mini 17,84 € - maxi 89,20 €
Départemental 3	mini 17,84 € - maxi 80,28 €
Départemental 4	mini 17,84 € - maxi 71,36 €
U18	mini 17,84 € - maxi 89,20 €
U15	mini 17,84 € - maxi 71,36 €
Féminines Seniors	mini 17,84 € - maxi 71,36 €
Foot Entreprise	mini 17,84 € - maxi 28,00 €
Futsal	mini 17,84 € - maxi 28,00 €
Arbires assistants	mini 17,84 € - maxi 53,52 €
Indemnité de match - Arbitre central	
Seniors masculins D1	35,00 €
Seniors masculins D2	33,00 €
Seniors masculins D3 D4	32,00 €
U18, U15, U13 et féminines	26,00 €
Indemnité de match - Arbitre assistant	
Seniors masculins	24,00 €
U18, U15, U13 et féminines	24,00 €
Indemnité de match - Arbitrage futsal	
Futsal - Championnat départemental	27,00 €
Futsal - Plateaux à 3 équipes	35,00 €
Futsal - Plateaux supérieurs à 3 équipes	46,00 €
Indemnité Kilométriques Coupes de Côte d'Or	
1er tour aux 1/2 finale mini 17,84 € - maxi niveau le plus élevé des deux clubs en championnat	
Finale arbitres assistants mini 17,84 € - maxi niveau le plus élevé des deux clubs en championnat	
Indemnité de match Coupes de Côte d'Or	
1er tour aux 1/2 finales : Niveau le plus élevé des deux clubs en championnat	
Finales : Aucune indemnité de match	
Indemnité - Observateur d'arbitres - Délégué à l'arbitre	
Observation ou délégation (sauf finales de coupe)	15,00 €
Frais de déplacement	0,446 €/km mini 17,84 €

O - FRAIS DE DEPLACEMENT	
Remboursement frais km (Maximum 150 kms aller retour)	0,446 €/km
Déplacement inférieur à 20 kms aller/retour	9,00 €
Déplacement de 21 kms à 40 kms aller/retour	18,00 €

P - CAISSE DE PEREQUATION	
Déplacement	
Championnat Séniors masculins et féminins	2 € / km aller
Championnat masculins et féminins U18 - U15 - U13	2 € / km aller
Arbitrage	
Séniors masculins	Débours
U18 - U15	Débours
Féminines	Débours
Futsal	Débours

Q - NOUVEAUX CLUBS	
Affiliation club	450,00 €

Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 2 ¹⁴	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	150,00 €
Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 3 ¹⁵	Envers officiel / joueur / éducateur / entraîneur / dirigeant	En cours de rencontre (en action de jeu ou hors action de jeu) ou hors rencontre	150,00 €
Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 4 ¹⁶	Envers officiel / joueur / éducateur / entraîneur / dirigeant	En cours de rencontre (en action de jeu ou hors action de jeu) ou hors rencontre	200,00 €

2.2/ AMENDES EN CAS D'ABSENCE ou DE REPRESENTATION à L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Club absent dont l'équipe 1 Seniors évolue dans un championnat supérieur à la D1	<u>Amende</u> : 400,00 € (=droit d'engagement d'une équipe de Seniors D1)
Club absent dont l'équipe 1 Seniors évolue en District	<u>Amende</u> : Droit d'engagement de l'équipe Séniors la plus élevée
Club absent sans équipe Séniors	<u>Amende</u> : droit d'engagement de l'équipe Jeunes la plus élevée
Club représenté	<u>Amende</u> : 50% du montant de l'amende pour absence

2.3/ AMENDES EN CAS DE RETRAIT D'ENGAGEMENT OU ENGAGEMENT TARDIF APRES DATE LIMITE

Equipe de Seniors	80,00 €
Equipe de Féminines Seniors	40,00 €
Equipe de Jeunes	

2.4/ AMENDES POUR FORFAITS

Forfaits généraux	Championnats Séniors D1 – D2 – D3	150,00 €	
	Championnat Séniors D4	60,00€	
	Championnat Séniors Féminines (à 11)	100,00 €	
	Championnats U15 et U18 (à 11)		
	Championnat U13, U15 et U18 (à 8)	75,00 €	
	Criterium Seniors Féminines	80,00 €	
Forfaits simples	Forfait déclaré	Championnats Seniors et Jeunes (à 11)	60,00 €
		Championnat Seniors Féminines (à 11)	
		Championnats Jeunes (à 8)	50,00 €

¹³ Niveau 1 : n'occasionnant pas une blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre

¹⁴ Niveau 2 : occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical sans I.T.T.

¹⁵ Niveau 3 : occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours

¹⁶ Niveau 4 : occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours

2/ AMENDES

2.1/ AMENDES DISCIPLINAIRES⁸			
JOUEURS			
Comportement blessant (article 5)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	17,00€
Comportement grossier ou injurieux (article 6)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	17,00€
Comportement obscène (article 7)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	34,00 €
Comportement intimidant/ menaçant (article 8)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	50,00 €
Comportement discriminatoire (article 9)	Envers qui que ce soit		100,00 €
Bousculade volontaire (article 10)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	85,00 €
Tentative de brutalité / de coup (article 11)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	85,00 €
Crachat (article 12)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	100,00 €
	Envers joueur / éducateur / entraîneur / dirigeant	En cours de rencontre ou hors rencontre	85,00 €
Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 1 ⁹	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	150,00 €
Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 2 ¹⁰	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	150,00 €
	Envers joueur / éducateur / entraîneur / dirigeant	En cours de rencontre (en action de jeu ou hors action de jeu)	50,00 €
		Hors rencontre	150,00 €

⁸ Amendes accompagnant les sanctions disciplinaires de certaines infractions du Règlement disciplinaire fédéral (articles du Règlement précisés)

⁹ Niveau 1 : n'occasionnant pas une blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre

¹⁰ Niveau 2 : occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical sans I.T.T.

Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 3 ¹¹	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	150,00 €
	Envers joueur / éducateur / entraîneur / dirigeant	En cours de rencontre (en action de jeu ou hors action de jeu)	50,00 €
		Hors rencontre	150,00 €
Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 4 ¹²	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	200,00 €
	Envers joueur / éducateur / entraîneur / dirigeant	En cours de rencontre en action de jeu	85,00 €
		En cours de rencontre hors action de jeu	200,00 €
		Hors rencontre	
ENTRAINEURS / EDUCATEURS / DIRIGEANTS / PERSONNEL MEDICAL			
Comportement blessant (article 5)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	17,00€
Comportement grossier ou injurieux (article 6)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	34,00€
Comportement obscène (article 7)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	50,00 €
Comportement intimidant/ menaçant (article 8)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	85,00 €
Comportement discriminatoire (article 9)	Envers qui que ce soit		100,00 €
Bousculade volontaire (article 10)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	85,00 €
Tentative de brutalité / de coup (article 11)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	85,00 €
Crachat (article 12)	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	100,00 €
	Envers joueur / éducateur / entraîneur / dirigeant	En cours de rencontre ou hors rencontre	85,00 €
Acte de brutalité / coup (article 13) de niveau 1 ¹³	Envers officiel	En cours de rencontre ou hors rencontre	150,00 €

¹¹ Niveau 3 : occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical entraîneur une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours

¹² Niveau 4 : occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours